

# Chasse aux bouchons et chocolats de Pâques

3<sup>e</sup> édition

Au bois de la piscine  
dimanche  
5 avril 2015  
de 15h  
à 17h

**Animation gratuite\*  
sur inscription  
pour les enfants de 3 à 12 ans**

*\*sous réserve des conditions météo, information le jour  
sur la porte de la mairie, le panneau lumineux et le site Internet.*



**Informations**  
[www.mairie-angerville.fr](http://www.mairie-angerville.fr) ou 01 64 95 20 14

# Une chasse aux œufs pédagogique, pour sensibiliser les enfants au recyclage des bouchons

## Consignes de chasse

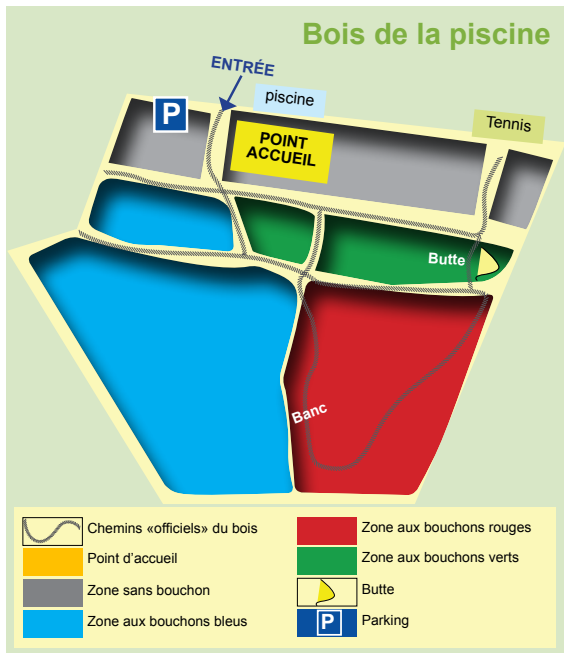
Rendez-vous au point d'accueil, à l'entrée du bois de la piscine, pour y récupérer le matériel nécessaire à la chasse. Puis partez à la recherche de :

- 4 bouchons BLEUS
- 3 bouchons ROUGES
- 3 bouchons VERTS
- 1 bouchon BONUS en liège

Apportez tous vos bouchons (11 au total) au point d'accueil et déposez-les dans le collecteur à bouchons prévu à cet effet.

En échange, repartez avec des chocolats et brique de jus de fruits !

**Découvrez les actions de l'Association Mouvement Plus facile pour tout savoir sur la collecte et le recyclage des bouchons.**



## En partenariat avec l'Association Mouvement plus Facile

Cette association créée en 2006 a pour objet de développer les possibilités d'accès aux handicapés en fauteuil roulant, quelle que soit la nature du bâtiment, dès lors qu'il est destiné à recevoir du public.

En un mot : garantir l'accessibilité. Pour ce faire elle organise notamment une collecte de bouchons permanente grâce à ses différents collecteurs disposés sur le secteur du Sud Essonne.

**Vous souhaitez rejoindre l'association et devenir un bénévole ?**  
[Mouvement.plusfacile@orange.fr](mailto:Mouvement.plusfacile@orange.fr)



## Bulletin d'inscription

Chasse aux bouchons et chocolats - Dimanche 5 avril 2015 de 15h à 17h

Pour nous aider à organiser au mieux cette manifestation, merci de bien vouloir inscrire votre (vos) enfant (s) à l'aide du présent bulletin.

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Bulletin à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 29 mars**

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. L'ensemble de la manifestation est gratuit.  
Si besoin, des bulletins sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site.

